CCAS
Centre Communal d'Action Sociale

N° 28/2026

COMMUNE
de SAINT-YORRE

C.C.A.S. (Centre Communal d'Action Sociale)
Extrait du registre des délibérations du Conseil d'Administration
Séance du 25 juin 2026

Date de la convocation : 18/06/2026
Nombre d'administrateurs : En exercice : 9 / Présents : 7 / Votants : 9

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Saint-Yorre, légalement convoqué, s'est réuni au Centre Communal d'Action Sociale, sous la présidence de M. Joseph KUCHNA, Président :

Présents :
M. KUCHNA Joseph
Mme LABRUYERE Brigitte
Mme GASTON-REAU Gisèle
Mme BERIOUX Emmanuelle
M. BESSON Pascal
M. BAUDASSÉ Joël
Mme PAGÈS Sonia

Absents ayant donné pouvoir :
Mme LAURENT Dominique
M. MELIN Thierry

1- Tarifs séjours été 2026

Considérant la nécessité de délibérer sur les tarifs des séjours de l'été 2026 de l'Accueil collectif de mineurs O2 Bulle ;

BUDGET - SEJOUR ÉTÉ 2026 - 6-10 ans					
du lundi 20 au vendredi 24 juillet 2026					
CHARGES		**Enfants**	**Prix/enfant**	**Adultes**	**Total**
ACTIVITES	Baignade biologique	16	4	8	72
	Kayak	16	20	10	330
	Accrobranche	16	10,5	11	179
	Musée manufacture	16	4	0	64
	Tir à l'arc	16	20	10	330
HERBEGEMENT	Camping				477,76
TRANSPORT	Carburant (80€/minibus)				200
	Location Minibus Leclerc				200
ENCADREMENT	Frédéric (permanent) avec charges				1074,5
	CEE avec charges				330
ALIMENTATION	Courses	16	20	40	360
TOTAL		**3617,26**			
RECETTES					
SUBVENTIONS	Prévision PSO CAF	16			496
	Prévision Subvention L2A	16			152
PARTICIPATIONS	Familles SY et communes part.	13	185		2405
	Familles communes non part.	3	215		645
TOTAL		**3698**			
RESULTAT		**80,74**			

REÇU EN PREFECTURE
le 29/06/2026
Application agréée E-legalite.com
99_DE-003-260303581-20260629-DELIB28_26-

Centre Communal d'Action Sociale

COMMUNE
de SAINT-YORRE

TARIFS SEJOUR JUILLET 2026 – 6-10 ans (5 jours) :

Revenus annuels de la famille	Soit entre 9775,44 € et 20.000 €	Soit entre 20.000,01 € et 35.000 €	Soit entre 35.001 € et 50.000€	Soit plus de 50.000,01€
Saint-Yorre et communes partenaires	150 €	180 €	210 €	240 €
Communes non partenaires	180 €	210 €	240 €	270 €

Le Conseil d'Administration est invité à délibérer sur ces tarifs.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif territorialement compétent de Clermont-Ferrand, 6 Cours Sablon 63033 Clermont-Ferrand, dans un délai de deux (2) mois à compter de la notification ou de l'affichage de l'acte. La saisine est également possible par l'application informatique Télérecours citoyens accessible sur le site Internet www.telerecours.fr.

Vote **POUR** à l'unanimité

Fait à Saint-Yorre, le 26/06/2026,

Le Président,

Joseph KUCHNA

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE * MAIRIE 03270 ST YORRE *

La secrétaire de séance,

Brigitte LABRUYERE

REÇU EN PREFECTURE
le 29/06/2026
Application agréée E-legalite.com
99_DE-003-260303581-20260629-DELIB28_26-